

GUIDE DE PREMIÈRE CONNEXION

Le Portail

FAMILLE





Réinitialisation du mot de passe

Si votre enfant **a déjà été inscrit à une activité périscolaire** proposée par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, votre compte famille a été créé par nos services. Il vous suffira donc de vous connecter avec votre adresse mail en faisant "Mot de passe oublié" pour réinitialiser votre mot de passe.

The screenshot shows the 'Accueil Portail Famille' page for the Gaillac-Graulhet community. The main heading reads 'BIENVENUE sur le Portail FAMILLE de l'Agglomération Gaillac-Graulhet'. There are two buttons: 'SE CONNECTER' and 'CRÉER MON DOSSIER FAMILLE'. A 'Mot de passe oublié' button is highlighted with a red border. A modal window titled 'Se connecter' is open, containing input fields for 'Courriel' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. At the bottom of the modal, there is a link: 'Vous n'avez pas de compte ? [Inscrivez-vous](#)'. The footer of the page includes '© Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet. Tous droits réservés.' and 'Mentions légales'.

Réinitialiser votre mot de passe



Courriel

Ajouter un courriel électronique (e-mail)

ENREGISTRER

Un mail avec un lien de réinitialisation vous sera envoyé.
Si vous ne recevez pas le mail de réinitialisation, vérifiez dans vos spams.

Modifier votre mot de passe

Vous pouvez modifier votre mot de passe

Saisissez votre mot de passe

● ● ● ● ● ● ● ●



Resaisissez votre mot de passe

● ● ● ● ● ● ● ●



Une fois votre mot de passe modifié, vous pouvez vous connecter sur le portail famille.

2

Démarches obligatoires à la 1^{ère} connexion

À la 1^{ère} connexion à votre compte, vous aurez deux démarches obligatoires à effectuer :

- 1 Lire et à accepter les Conditions Générales d'Utilisation.
- 2 Vérifier les informations de votre compte famille qui ont été récupérées par nos services.

ATTENTION

Préparez votre livret de famille qui vous sera demandé comme document **obligatoire**. Le cas échéant, merci de fournir l'acte de naissance de votre enfant.

Démarche obligatoire

Vous devez effectuer une démarche avant de pouvoir accéder à votre espace

OK

3

Création de compte

Si votre enfant **n'a jamais été inscrit à une activité périscolaire** proposée par la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, vous devez créer votre compte sur le portail famille en cliquant sur **“CRÉER UN COMPTE”**.

Suivez ensuite les étapes de création en saisissant vos informations.

Pour confirmer la création de votre compte, il vous sera demandé de prendre un rendez-vous auprès de votre antenne administrative (Gaillac, Graulhet, Rabastens).



À noter

Pour accéder au Portail Famille, votre enfant doit être inscrit dans une école publique de l'agglomération. Rapprochez-vous de votre mairie de résidence pour effectuer les démarches d'inscription.

Créer un compte

Commençons par ces informations ...

- Champs obligatoires

Courriel *

Nom *

Prénom *

Date de naissance *

Numéro de téléphone *

[J'ai lu et j'accepte les termes et conditions générales de ce site.](#) *

ANNULER ENVOYER

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GAILLAC-GRAULHET**

05 63 83 61 61
Técou BP 80133 | 81604 Gaillac

www.gaillac-graulhet.fr



Antenne de Gaillac

05 63 81 20 27
education-gaillac
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Rabastens

05 81 99 68 11
education-rabastens
@gaillac-graulhet.fr

Antenne de Graulhet

05 31 76 03 86
education-graulhet
@gaillac-graulhet.fr

